

Les intellectuels et la guerre d'Algérie : la littérature comme arme



La guerre a eu lieu par les armes, mais elle a aussi eu lieu *via* les arts et la littérature. Auteurs, metteurs en scène, réalisateurs et éditeurs se sont massivement engagés dans le conflit de l'Indépendance algérienne. Dans leur spectacle *Et le cœur fume encore*, Margaux Eskenazi et Alice Carré leur dédient plusieurs scènes. Cela leur permet également de prendre de la distance face aux

événements. Plutôt que de mettre en scène la guerre, elles font le faire de faire entendre ceux qui la relatent et se battent pour qu'elle soit reconnue comme guerre ainsi que ceux qui pensent que ce sont par la langue française et la poétique que l'égalité se fait. Margaux Eskenazi et Alice Carré reviennent sur les scènes jouées et reprises dans leur spectacle.

La première du *Cadavre encerclé* de Kateb Yacine

Théâtre Molière, Bruxelles, novembre 1958.

Le contexte de la scène

La scène que nous présentons reprend cette anecdote qui nous a été racontée par la femme d'Édouard Glissant. Elle se passe dans la loge du Théâtre Molière, puis sur scène avec les premières pages du texte de Lakhdar, personnage principal du *Cadavre encerclé*. Trois artistes sont présents : **Kateb Yacine**, **Édouard Glissant**, deux auteurs et **Jean-Marie Serreau**, metteur en scène et acteur.



© Kateb Yacine par Mustapha Boutadjine, Paris, 2004

**Et le cœur
fume encore**

Kateb Yacine est un auteur algérien né en 1929 à Constantine. Mis par ses parents à l'école française, il apprend vite une seconde langue, autre que sa langue maternelle, le français, dans laquelle il écrira par la suite. **Les écrits de Kateb œuvrent à la reconstruction de l'identité algérienne, l'écriture constitue pour lui un combat par les mots, qui s'associent aux combats de l'Indépendance.** C'est à l'intérieur de la langue française (poétique, romanesque, théorique), que s'affirme l'identité de l'ancien colonisé, hors des déterminations de son ancien oppresseur. La conscience de participer à la modification des imaginaires, d'imposer un vocabulaire, un rapport à la langue, une mythologie nouvelles se fait donc avec les outils linguistiques hérités de la colonisation. Kateb dit d'ailleurs que la langue française est son « butin de guerre ». Marqué par les répressions sanglantes de Sétif le 8 mai 1945, suite aux frustrations liées aux participations des Africains aux conflits de 39-45 et l'absence totale de reconnaissance de l'État français, il écrit une pièce qui prend pour point de départ cet événement. **Le Cadavre encerclé prendra donc racine dans la violence de la répression coloniale.** La pièce est publiée en 1954, au début de la guerre d'Algérie dans la Revue Esprit et elle est immédiatement interdite en France.

L'aventure du Cadavre encerclé

Jean-Marie Serreau, metteur en scène engagé et sensible aux questions coloniales lit la pièce de Kateb et décide immédiatement de la monter. Cependant, la pièce est interdite et il ne parvient pas à trouver un lieu en France où la faire jouer. Seul le Théâtre Molière, à Bruxelles, accepte d'accueillir la création.

Pour présenter la pièce au public, Kateb Yacine songe à un ami, Édouard Glissant, une autre figure de la pensée décoloniale. Glissant est Martiniquais, héritier même s'il s'en éloigne des écrits d'Aimé Césaire. Il est proche du combat de Kateb Yacine, partageant la même lutte et les mêmes armes. Une fois à Bruxelles, en novembre 1958, les trois hommes reçoivent une menace d'un groupe terroriste anti-indépendantiste, La Main Rouge qui leur fait parvenir un message : « Le premier qui montera en scène sera abattu ». Glissant raconte sa terreur à la lecture du billet, car il est le premier à entrer en scène pour présenter la pièce. Kateb le regarde implacable, et lui dit « allez mon vieux, on y va ». La représentation a bien eu lieu. Personne n'a tiré.

« LAKHDAR¹ -

Ici est la rue des Vandales. C'est une rue d'Alger ou de Constantine, de Sétif ou de Guelma, de Tunis ou de Casablanca. Ah ! L'espace manque pour montrer dans toutes ses perspectives la rue des mendiants et des éclopés, pour entendre les appels des vierges somnambules, suivre des cercueils d'enfants, et recevoir dans la musique des maisons closes le bref murmure des agitateurs (...) C'est une rue toujours crépusculaire, dont les maisons perdent leur blancheur, comme du sang, avec une violence d'atomes au bord de l'explosion. »

¹ Un des protagonistes du roman *Nedjma* de Kateb Yacine.

Le procès de Jérôme Lindon

Tribunal de Première Instance de la Seine
17ème chambre, Paris, 1961.



© Jérôme Lindon 05/11/1969

La censure, les saisies

Pendant la guerre, les médias sont massivement censurés ou silencieux quant à la réalité du conflit. Le mot « guerre » n'est pas utilisé, et on préfère dire qu'on va « pacifier » l'Algérie. Cette politique a pour but que l'opinion publique ne sache pas ce qui a lieu en Algérie et notamment ne connaisse pas la réalité des pratiques militaires, notamment la torture, massivement employée par l'Armée française.

Quelques auteurs et éditeurs s'engagent néanmoins pour relayer l'information. Plusieurs maisons d'éditions publient des témoignages, des ouvrages romancés ou non qui relatent les faits. Parmi celles-ci on compte Maspero, mais aussi les Éditions de Minuit, dirigées par Jérôme Lindon.

Les Éditions de Minuit ont été créées pendant la guerre de 39-45, pour soutenir la Résistance. Elles publient *Le Silence de la mer* de Vercors, qui parle des maquis et des résistants aux nazisme.

Pendant la guerre d'Algérie, Jérôme Lindon publie plusieurs ouvrages importants :

- *La Gangrène*, témoignages de plusieurs membres du FLN qui parlent des tortures infligées par l'Armée française,
- *L'Affaire Audin* de Pierre Vidal-Naquet, à propos du meurtre déguisé de Maurice Audin, président du Parti Communiste algérien et anti-colonialiste,
- *Pour Djamilia Bouhired* de Georges Arnaud et Jacques Vergès, ouvrage qui prend la défense d'une militante du FLN condamnée à mort par le gouvernement français pour des actes terroristes,
- *La Question* de Henri Alleg, où un proche de Maurice Audin, journaliste, raconte de façon détaillée les tortures qu'il a subies.

Tous les exemplaires de ces œuvres ont été saisis, et on a interdit leur diffusion, cela de façon illégale puisque Lindon n'a pas toujours été légalement condamné.

Pour la publication du *Déserteur* de Maurienne, cependant, Jérôme Lindon est convoqué par le Tribunal de Première Instance pour être jugé pour « provocation à la désobéissance militaire ».

L'ouvrage de Maurienne, *Le Déserteur*, et la condamnation

L'ouvrage est un récit à la première personne, celui d'un jeune instituteur communiste qui est envoyé pour se battre en Algérie. Il se trouve confronté aux pratiques de l'Armée française et se pose la question de la légitimité de cette guerre. De nombreuses discussions avec ses camarades de l'armée donnent à voir les réflexions de jeunes hommes envoyés au front, obligés de défendre une cause injuste. Le personnage déserte, faute extrêmement condamnable en temps de guerre. Il est donc contraint de vivre dans l'illégalité.

On sait aujourd'hui que l'auteur de la pièce est en réalité Jean-Louis Hurst, et que le récit est, au-moins en partie, autobiographique, et c'est la raison pour laquelle le tribunal juge cette œuvre dangereuse, car pouvant selon eux inciter de jeunes hommes dans le doute à désertier eux-mêmes.

Le procès joue donc sur le double statut de l'œuvre : œuvre autobiographique et témoignage à visée politique, ou œuvre de fiction contenant des aspects autobiographiques, appelée « roman » par son auteur.

À travers le procès se joue aussi la question de la vérité sur la torture. Puisque de nombreux témoins appelés par la défense de Lindon montrent que la culpabilité en temps de guerre, ne se situe pas du côté de ceux qui révèlent la vérité et les abus des conflits, mais du côté de la censure, bien que le mot ne soit pas prononcé. À travers la torture, on retrouve le choc assez récent de la guerre 39-45 et des pratiques de la Gestapo.

La scène que nous jouons dans le spectacle reprend donc le compte-rendu sténotypique du procès, édité aux Éditions de Minuit et appelé *Provocation à la désobéissance, Le procès du Déserteur*. Elle met en jeu Lindon, son avocat, le procureur et le juge ainsi que deux témoins, dont l'éditeur de Gallimard. Elle nous permet de mettre en lumière la responsabilité et l'engagement de certains éditeurs.

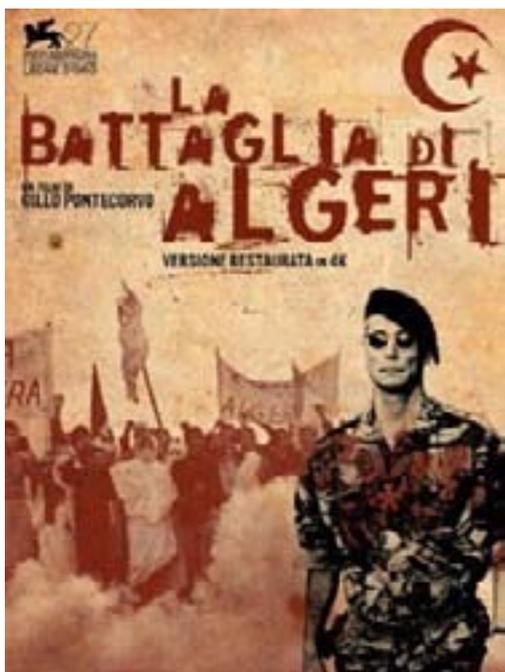
« *Monsieur le président, je suis prévenu de provocation publique de militaires à la désobéissance, pour avoir publié " Le Déserteur " de Maurienne. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un éditeur est poursuivi pour les opinions émises par un personnage de roman. Le jour viendra-t-il où un roman qui prendra pour thème un assassin, un traître ou un faux-monnayeur risquera de valoir à son éditeur d'être poursuivi pour provocation au crime ? Je ne crois pas que " Le Déserteur " soit un roman d'amour, ou un roman d'aventures, mais s'apparente à une tradition du roman français qui est celle des moralistes. [...] Et tout se passe en réalité aujourd'hui, comme si ce qu'on reprochait à ce livre, c'était moins d'être le portrait d'un homme qui désobéit, que d'être, comme vous l'avez dit tout à l'heure, une provocation très précise à la désobéissance dans la guerre d'Algérie (...). Comment ne va pas y voir un acharnement contre ceux qui prennent la parole pour dénoncer ce qui se passe en Algérie ? »*

Jérôme Lindon

La Bataille d'Alger de Gillo Pontecorvo

1966

Après le théâtre et la littérature, nous avons voulu faire une place au cinéma, en revenant sur **le tournage d'un film culte en Algérie et très méconnu en France, La Bataille d'Alger, réalisé par l'Italien Gillo Pontecorvo.**



Affiche de la Bataille d'Alger.

Tourné en 1965, soit juste après l'Indépendance de l'Algérie, le film revient sur un épisode majeur de la guerre, **la bataille d'Alger**, qui eut lieu **en 1957 et fut un véritable pivot de la guerre.** Le FLN, caché dans la casbah d'Alger, dans des ruelles étroites et des planques, est difficilement contrôlable pour l'Armée française. Les attentats du FLN, montant en puissance – les attentats du Milk Bar et du Casino de la Corniche ont notamment été très violents – effraient les Français d'Algérie, et le gouvernement prend des mesures répressives féroces. Un commando de parachutistes est envoyé à Alger et dirigé par le Général Massu. La traque des dirigeants du FLN commence alors avec

des méthodes violentes : de nombreuses arrestations ont lieu et beaucoup sont torturés, jusqu'à ce qu'ils parlent et donnent des informations. Il s'agit de savoir où et quand vont exploser les bombes, où se trouvent les dirigeants du FLN, pour démanteler complètement le réseau. Le film montre notamment l'arrestation de Larbi Ben M'hidi et de Ali La Pointe. Nous avons choisi de faire rejouer la scène de l'arrestation de Ben M'hidi et la conférence de presse et de montrer les coulisses du tournage.

Beaucoup de pieds-rouges et de pieds-noirs restés en Algérie sont figurants ou interprètes sur le tournage, nous sommes partis d'un récit de l'une d'elles pour imaginer la scène.

La mémoire du film

La reconnaissance du film a été immédiate : il a notamment gagné un Lion d'or à la Mostra de Venise en 1966.

Le film est projeté deux fois par an **en Algérie** et connu par tous les enfants : **il sert de commémoration** au 1er novembre 1954, début de la guerre et au 5 juillet 1962, jour de l'Indépendance. **En France, le film a été retiré de l'affiche lors de sa parution et n'a pas été relayé** ni fait partie de la mémoire nationale. Ce différentiel permet bien de montrer comment **la mémoire de la guerre est diamétralement opposée en France et en Algérie.** En 2017, un réalisateur de documentaire, Malek Bensmaïl, a décidé de tourner un film sur cette mémoire : *La Bataille d'Alger, un film dans l'Histoire.*

**Et le cœur
fume encore**

Assia Djébar et le discours

à l'Académie française

2006



Assia Djébar

Parole de femme, mais aussi parole faisant le lien avec les écrits de Césaire et les mémoires des oppressions, nous avons souhaité faire de ce discours la clôture de notre diptyque, *Écrire en pays dominé*.

Une autre figure d'écrivain, Assia Djébar, figure dans le spectacle. **Romancière, nouvelliste et poète**, née en 1936 près d'Alger, **elle est la première autrice d'Afrique du Nord à entrer à l'Académie française**. Nous avons souhaité clore le spectacle avec son discours d'entrée à l'Académie française, qui explique son rapport à la langue française et son souvenir de la guerre d'Algérie. Comment écrire dans la langue qui fait oublier et rend illégitime sa langue maternelle ? Comment écrire en France et porter avec soi les mémoires des opprimés ?

« Il y a une autre Histoire, Mesdames et Messieurs, et consécutive à celle-ci... Permettez-moi de l'évoquer à présent : la France, sur plus d'un demi-siècle, a affronté le mouvement irréversible et mondial de décolonisation des peuples. Il fut vécu, sur ma terre natale, en lourd passif de vies humaines écrasées, de sacrifices privés et publics innombrables, et douloureux, cela, sur les deux versants de ce déchirement.

L'Afrique du Nord, du temps de l'Empire français, — comme le reste de l'Afrique de la part de ses coloniaux anglais, portugais ou belges — a subi, un siècle et demi durant, dépossession de ses richesses naturelles, déstructuration de ses assises sociales, et, pour l'Algérie, exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire, et la langue arabe dont la qualité poétique ne pouvait alors, pour moi, être perçue que dans les versets coraniques qui me restent chers.

Mesdames et Messieurs, le colonialisme vécu au jour le jour par nos ancêtres, sur quatre générations au moins, a été une immense plaie ! Une plaie dont certains ont rouvert récemment la mémoire, trop légèrement et par dérisoire calcul électoraliste. En 1950 déjà, dans son « Discours sur le Colonialisme » le grand poète Aimé Césaire avait montré,

avec le souffle puissant de sa parole, comment les guerres coloniales en Afrique et en Asie ont, en fait, « décivilisé » et « ensauvagé », dit-il, l'Europe. (...)

Passionnée, étais-je à vingt ans, par la stature d'Averroes, cet Ibn Rochd andalou de génie dont l'audace de la pensée a revivifié l'héritage occidental, mais alors que j'avais appris au collège l'anglais, le latin et le grec, comme je demandais en vain à perfectionner mon arabe classique, j'ai dû restreindre mon ambition en me résignant à devenir historienne. En ce sens, le monolinguisme français, institué en Algérie coloniale, tendant à dévaluer nos langues maternelles, nous poussa encore davantage à la quête des origines.

Ainsi, dirais-je, s'aviva mon « désir ardent de langue », une langue en mouvement, une langue rythmée par moi pour me dire ou pour dire que je ne savais pas me dire, sinon hélas dans parfois la blessure... sinon dans l'entrebâillement entre deux, non, entre trois langues et dans ce triangle irrégulier, sur des niveaux d'intensité ou de précision différents, trouver mon centre d'équilibre ou de tangage pour poser mon écriture, la stabiliser ou risquer au contraire son envol. »

Assia Djebar, Académie Française, 2006.